Municipalité de | Municipality of
Pontiac

AVIS PUBLIC

APPEL DE CANDIDATURES
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La Municipalité de Pontiac invite les résidentes et résidents qui s'intéressent à l'urbanisme, à l'architecture et au patrimoine à soumettre leur candidature pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Deux (2) postes sont actuellement vacants au sein du comité.

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un groupe de travail composé de deux (2) membres du conseil et de cinq (5) résidents qui étudie et recommande au conseil des orientations et des décisions en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire (ex. dérogations mineures, plans d'aménagement d'ensemble (PAE), plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), PPCMOI, zonage, lotissement, démolition), conformément aux règlements en vigueur.

Les membres du CCU sont tenus de compléter une formation obligatoire dans les 3 mois suivant le début de son mandat (durée de 1h30 en virtuel).

Admissibilité et profil recherché :

- Être disponible en soirée afin de participer aux réunions ;
- Posséder une bonne connaissance du territoire de la municipalité ;
- Posséder un bon jugement, une écoute active, de la rigueur et une éthique professionnelle ;
- Avoir une expertise ou un intérêt dans le domaine de l'urbanisme, de l'environnement, de l'aménagement, de la construction, de l'architecture ou du patrimoine (atout).

Toute personne intéressée et admissible pourra soumettre son curriculum vitæ, accompagné d'une lettre de motivation, par courriel à dga@municipalitepontiac.ca, à l'attention de la directrice générale adjointe et des ressources humaines, et ce, au plus tard le 13 novembre 2026, à 16 h.

***DONNÉ À PONTIAC**, ce 29e jour du mois d'octobre deux mille vingt-six.*

M. Mario Allen
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie dans notre site Internet entre 8h00 et 16h00, le 29e jour de septembre deux mille vingt-six.

***EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 29e jour d'octobre deux mille vingt-six.*

M. Mario Allen
Directeur général